



1 - Point sur le Covid-19

- cellule de crise située au rectorat
- cellule de crise dans chacune des DSDEN

Depuis le début du confinement,

Ecoles et établissements accueillent les enfants des personnels soignants, forces de sécurité, plus de 1 800 aujourd'hui.

Cet accueil se réalise dans le strict respect des conditions d'hygiène pour les élèves et les personnels : les gestes barrières constituent la protection pour chacun.

Cette mobilisation repose sur la base du volontariat, remerciements envers les enseignants. L'attribution de masques est réservée aux équipes pédagogiques.

Il est rappelé :

Assurer la continuité du service public (pédagogique et administrative) pendant cette période. Les personnels indispensables dans les services académiques sont ceux nécessaires dans le cadre du PCA

- Paie, RH, dépenses (fonctions essentielles)
- Le courrier, la sécurité, services de la DSDSI

Face à l'urgence, l'enseignement à distance s'est mis en place. Pour nos enseignants et pour les parents d'élèves.

Pour rappel :

L'application TIPI est un outil de gestion du temps de travail qui n'est pas adapté à la situation inédite de confinement et de travail à distance que nous vivons actuellement. C'est pourquoi, il a été suspendu.

- 130 postes en télétravail sur les fonctions essentielles

A ce jour, le déploiement informatique et téléphonique :

- 140 pc avant le confinement
- 180 pc supplémentaires (2^{ième} phase) en cours de livraison

Confinement jusqu'au 11 mai ?, en attente de directives nationales et en fonction de l'évolution de la situation...

- Engagement du SG concernant le personnel contractuel : pas de chômage technique et maintien des rémunérations pendant toute la durée du contrat.
- Maintien des congés scolaires, possibilité de déposer des congés (repos et vacances pas de départ en dehors du domicile).

Le SG précise que la situation que nous vivons aura un impact certain sur la rentrée de septembre 2020, les personnels seront, sans aucun doute, sollicités pour répondre au mieux à l'organisation et au fonctionnement des services (juin, juillet ??).

- Mise en place d'une plate- forme d'écoute, celle-ci est assurée par des écoutantes, psychologues en lien avec la SAPAP.
- (problèmes d'ordre administratif, détresse, isolement...)

2 - Rentrée 2020-2021

Implantation d'emplois :

- DSDEN 91 : + 1 poste cat. A en contrôle de gestion.
- DSDEN 95 : + 1 poste cat. A à la DOS
- Rectorat : transfert d'1 poste cat. C de la DACES à la DAF, transformation de l'emploi avec ses missions ;
- + 1 contrat cat. B, dans le cadre de la loi Gatel : DEP

- GIP FCIP : à ce jour, 3 postes.

Redéploiement en raison de la disparition des CUI :

1 au RH, 1 qui est maintenu au GIP pour la coordination du SNU (service national universel), en reste 1 qui sera redéployé.

Dans le cadre de la création de la région académique, l'académie de Versailles met à disposition 2 postes.

- Validation du règlement intérieur de la DSDEN de l'Essonne (7votants, 3 pour dont le Sgen-CFDT, 4 abstentions)

- En raison de la pandémie, report de l'intégration des personnels Jeunesse et Sport au 01 janvier 2021. Des ajustements sur les règlements intérieurs seront proposés (spécificités des missions et services).

Dans le cadre de la continuité administrative, il est rappelé les priorités suivantes :

- Maintien des rémunérations
- Mobilité des personnels
- Titularisation
- Avancements dans le cadre des entretiens annuels, retour des CR au 31/08/2020 (délai supplémentaire).

3 – Rectorat 2025

En raison de la situation exceptionnelle, le chantier est en « stand- by ». Toutefois, il est précisé qu'une réflexion sur les espaces parking est menée, condition sine qua non au bon déroulement du projet. Dans les prochaines semaines, le choix du cabinet d'architecte sera arrêté.

→ **Prochain CTA : 1ère quinzaine de mai 2020**

Alain Bernier, représentant du Sgen-CFDT au CTSA